BOUES D'ÉPURATION

L'eau va augmenter

n raison de l'interdiction, dès 2005, de l'utilisation des boues d'épuration dans l'agriculture, ces boues devront être incinérées ou éliminées d'une autre manière, ce qui entraînera une augmentation du prix du mètre cube d'eau de 20 à 25 centimes. Sur ces affirmations, le député Gilles Villard, PDC, demande au Gouvernement, dans une question écrite, s'il est exact que les coûts actuels de l'élimination des boues sont évalués à 400.000 francs par an, dans le canton du Jura, et que ces frais passeront à 1,2 million de francs en cas d'incinération, le surplus devant être payé par les consommateurs d'eau.

Il demande si un délai sera accordé aux syndicats d'épuration pour s'adapter à la nouvelle situation, si l'interdiction d'épandage sera définitive en 2005, si le canton joindra ses efforts à ceux des syndicats de communes afin de résoudre ce problème, s'il entend s'engager financièrement, notamment par l'achat d'une installation de déshydratation ou d'autre machines, et si ces acquisitions seront subventionnées en cas d'achat par un syndicat de communes. /vig

En symbiose avec la nature

Essertfallon La paille, la chaux, les copeaux de bois et le soleil ont servi de matériaux à une maison originale

Michel Gogniat

e n'est pas le conte des trois petits cochons, mais une solide réalité. Du côté d'Essertfallon, dans le Clos du Doubs, le premier écovillage du Jura a mis sous toit une maison faite de paille! Une construction qui s'inscrit dans l'esprit de cette communauté qui privilégie l'harmonie avec la nature...

Au cœur d'un vaste verger, où sont plantés une quarantaine d'arbres, s'érige cette curieuse bâtisse. Le projet n'est pas achevé, bloqué momentanément par le canton.

Comme l'explique Jacques Froidevaux, cette bâtisse s'inscrit dans la philosophie de la communauté d'Essertfallon: l'utilisation de matériaux naturels qui proviennent de la région. C'est la paille qui sert de murs, «des murs qui sont d'excellents isolants et qui respirent». Ils seront recouverts d'un crépi, fait de chaux mêlée à des copeaux de bois. L'isolation du toit se fera avec des cosses d'épautre tandis que la peinture sera faite à base de pigments naturels, tels l'huile de lin. Une grande baie vitrée



La maison de paille a été conçue par les bergers de Froidevaux.

PHOTO GOGNIAT

captera le solaire, un chauffage au bois complétant cette construction unique en son

Partout dans le monde

Ce genre de construction est typique des écovillages qui fleurissent un peu partout dans le monde. Comme le décrit leur organe, les écovillages «sont des initiatives citoyennes s'efforçant de créer l'exemple d'un mode de vie durable. Par leur nature même, elles embrassent un ensemble de sciences, à la fois sociales et technologiques, échappant ainsi à la sectorisation traditionnelle. On peut dire qu'elles constituent des laboratoires d'expérimentation de l'écologie appliquée, ou des exemples vivants de la planification locale, prévue par l'Agenda 21».

Avec ses trois fermes dans le Clos du Doubs (Froidevaux, Masesselin et Essertfallon), l'équipe de Jacques Froidevaux se situe dans cette mouvance.

On trouve également des écovillages à Findhorn (170 résidants), en Grande-Bretagne, à Lebensgarten (70 résidants), en Allemagne, à Torri (15 résidants), en Italie, ou encore à Swanholm (80 résidants), au Danemark. /MGO

Les personnes qui désirent faire partie de l'écovillage d'Essertfallon peuvent s'approcher de Jacques Froidevaux; site internet: www. geocities.com-ecodoubs

HES-SO

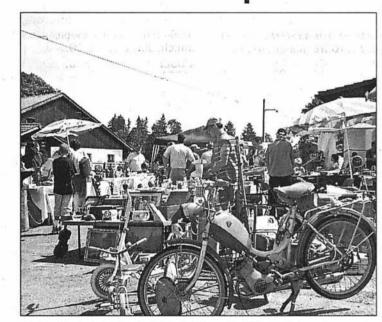
Du plomb dans l'aile?

une question écrite, François-Xavier Boillat, PDC, évoque la démission récente du secrétaire général de la HES-SO, dont l'administration est sise à Delémont. Le démissionnaire a invoqué le manque de soutien de certains milieux politiques, notamment de représentants de gouvernements romands.

Soucieux que ces Hautes Ecoles spécialisées assument leur tâche et progressent, le député demande au Gouvernement jurassien quelles sont les raisons fondamentales de cette démission et quels sont les manques de soutien invoqués. Cette situation lèse-t-elle le projet au point de le faire échouer? ministres Les concernés peuvent-ils donner des garanties quant au respect des critères fixés par la Confédération pour le fonctionnement des HES?

Si, pour ces motifs, les subventions fédérales de fonctionnement des HES devaient être versées avec retard ou supprimées, quelles seraient les conséquences financières pour le canton du Jura? Enfin, la situation créée par cette démission remet-elle en cause tout ou partie de la création des HES et leur pérennité? /vig

Invasion de puces



Baignée de soleil, la 17e édition du Marché aux puces du Boéchet a connu un vif succès, samedi. Jamais peut-être une edition n'aura ete aussi etorree. Un trouvait de tout, des objets et tabléaux religieux aux livres de messe en passant par les cartes de téléphone, les bibelots, les fusils de chasse, les vieilles radios, les cloches, ou les affiches d'antan. Un stand offrait même à vendre l'ancienne enseigne de la poste des Emibois, tel un signe prémonitoire de sa proche fermeture. Venant de Saignelégier, Olivier Luder éclairait l'ambiance de son accordéon, tandis que des parfums de cuisine exhalaient des fenêtres de Chez la Marie. PHOTO GOGNIAT

RIVIÈRES

Prévenir les crues

ar deux motions, Ami Lièvre, député du PS et fonctionnaire émérite de l'Office des eaux, demande d'augmenter le montant affecté aux compensations écologiques de la Transjurane pour les sections 2, 7 et 8, en construction, et de s'assurer que les terrains non utilisés soient à disposition de l'Etat pour y réaliser des améliorations du réseau hydrographique.

Dans une autre motion, vu la perspective de mise en œuvre du plan directeur d'aménagement des cours d'eau, il demande à l'exécutif de réaliser des acquisitions de terrains, dans le but de lutter contre les crues des rivières et de réaménager certains endroits. suggère de recourir plutôt à des échanges qu'à des achats de terrains, car ces derniers sont parfois plus difficiles à réaliser. /vig

Tolck maître en ses murs



Gérard Tolck est l'hôte, jusqu'au 4 août, de la galerie du Soleil, à Saignelégier, une galerie dont il a contribue largement a l'epanouissement. Un y retrouve sa peinture en continuelle évolution, en quête perpétuelle. «La géométrie m'intéresse, c'est la structure de base», confie l'artiste. Chez Tolck, on entre dans une toile par strates, par niveaux successifs. Le premier coup d'œil est important, «La lecture doit être la plus simple possible», souligne-t-il. Ici, c'est une ligne jaune qui saisit l'attention, là ce sont les lignes force qui tirent le regard. Puis, dans un second temps, par le jeu des couleurs, de la géométrie, on entre dans une toile plus complexe. A l'image de cette série sur le thème de la déshérence, objet abandonné après un carnage aux couleurs dures, et qui traduit très bien cette confrontation entre la structuration et la complexité qui façonne l'esprit de l'homme. PHOTO GOGNIAT

LAREGION PRATIQUE

URGENCES

■Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.

■Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.

■Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.

■Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.

■Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS

■Piscine: lu 13h30-21h, mave 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74. BIBLIOTHÈQUE

■Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30. LUDOTHÈQUES

■Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

OISEAUX ■ Quels secours? Dans une question écrite, Michel Juillard, PLR, se préoccupe des oiseaux blessés dans

le canton. Comme il n'existe pas présentement de système de récupération d'un oiseau blessé, et que La Poste pratique des tarifs de transport prohibitifs, il demande au protection de la nature est disposé à se charger des oiseaux blessés. /vig

CODE PÉNAL ■ Des adaptations. Le Gouvernement conçue avant les débats. /vig propose au Parlement d'adapter le Code de procédure pénale afin d'entériner

les modalités de protection de mineurs victimes d'infractions (règles d'auditions des enfants, notamment), aux dispositions de surveillance de la correspondance postale et à la défense obligatoire devant les tribunaux. Enfin, les assesseurs du Tribunal correctionnel Gouvernement si l'Office de auront un accès au dossier qui pourra être limité aux pièces essentielles, selon décision du président. Il faut éviter que les juges assesseurs se fassent une idée pré-

> RÉSERVES NATURELLES Mieux les signaler. Dans un

postulat, Michel Juillard, PLR, relève que l'encouragement d'un tourisme «doux» est à l'ordre du jour. Les réserves naturelles que compte le territoire cantonal sont importantes. Or, elles sont souvent mal signalées et la mention «Réserve naturelle» est parfois absente. Certains panneaux sont en outre difficilement lisibles. Le Gouvernement est donc prié d'étudier le remplacement des panneaux en mauvais état et, au besoin, de les compléter par des indications utiles et modernisées. Un soutien fédéral peut être escompté dans cette tâche. /vig

AMBROISIE ■ Dangereuse et envahissante. Selon le député Jean-Louis Chételat, PDC, le développement de plantes envahissantes devient un proenvironnemental blème préoccupant. Ainsi, une liste des espèces demandant une protection particulière a été établie. L'un de ces envahisseurs, l'ambroisie, a un pouvoir allergisant extrême qui pourrait devenir un véritable fléau de santé publique. Elle provoque des allergies oculaires, cutanées et respiratoires. Est-elle présente dans le canton du Jura et des mesures de recensement ont-elles été prises dans le canton? /vig